

TRAME VERTE ET BLEUE

DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE À LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

ARPENTER LE PAYSAGE POUR APPRÉHENDER LA TVB UN PROJET PORTÉ PAR LES CAUE D'OCCITANIE

[Contexte]

Les CAUE d'Occitanie ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la FNCAUE, en partenariat avec le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et Régions de France. Celui-ci visait l'accompagnement des collectivités locales par les CAUE pour faire converger la mise en oeuvre de la trame verte et bleue et du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) en s'appuyant sur le paysage.

[Cadre de l'intervention du CAUE]

Dans ce contexte, les CAUE d'Occitanie ont proposé une démarche expérimentale d'ateliers sur le terrain où, à partir de l'arpentage d'un site, il s'agit d'apprécier en quoi les enjeux paysagers et ceux de la trame verte et bleue se rejoignent et s'enrichissent mutuellement.

L'approche choisie était fondée sur "le vécu et le perçu" du territoire dont le paysage est une représentation. Cette stratégie pour la connaissance de la biodiversité peut être déclinée sur tout territoire : agricole, forestier, urbain ou littoral.

L'atelier Ariégeois a été organisé en partenariat avec l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA). Il s'est déroulé à Laroque d'Olmes, commune engagée dans un PLU intercommunal.

Dans ce contexte très rural, en déprise industrielle, la préservation des paysages, de la trame verte et bleue et de leur biodiversité s'est révélée comme un enjeu majeur de ces mutations en cours.

[Bénéficiaires]

Elus et techniciens en charge des questions d'urbanisme des intercommunalités du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix, toutes deux engagées dans des procédures d'élaboration de PLU.

LAROQUES D'OLMES, ARIEGE -
04/10/2017

ATELIER DU PAYS D'OLMES ET DU PAYS DE MIREPOIX :
Le paysage et la trame verte et bleue : des composantes du
cadre de vie pour des PLU porteurs de qualité.



1. Lecture de paysage au Castella : géomorphologie et trame verte et bleue

2. Appréhender la trame verte et bleue : travail à partir d'une maquette, animé par Julien Vergne (ANA)

[OBJECTIFS DE LA JOURNEE]

- Comprendre en quoi la trame verte et bleue et le paysage sont les éléments essentiels du cadre de vie et signent l'identité du territoire.
- Aborder concrètement les moyens de les valoriser dans le PLU.i
- Permettre d'apprécier en quoi les enjeux de paysage, de biodiversité et d'urbanisme s'enrichissent mutuellement.



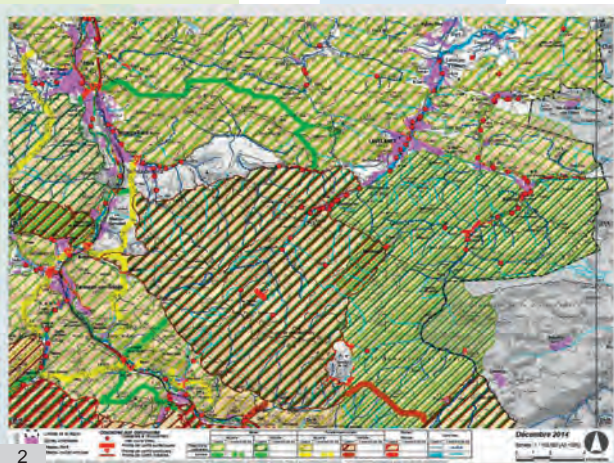
1

[DEMARCHE]

A partir de l'observation, de l'arpentage de terrain et d'apports concrets sur ce qu'est réellement la trame verte bleue, les participants sont amenés à prendre conscience de la convergence des deux thèmes.

Ils réfléchissent ensuite sur des choix à formaliser directement dans le cadre de l'élaboration d'un document d'urbanisme.

La journée a consisté à travailler ensemble à partir d'exercices d'observation du paysage et d'ateliers de simulation qui portaient sur des cas concrets, l'un à l'échelle de la commune, l'autre à l'échelle d'une opération d'aménagement.



2

1. Localisation géographique de la commune de Laroque d'Olmes

2. Extrait du SRCE

3. Jeu de rôle en salle sur la base de la maquette

[DEROULEMENT]

Après l'accueil en mairie de Laroque d'Olmes, les participants (17 élus et techniciens du territoire regroupant les intercommunalités du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix) se sont rendus sur le site du Castella pour une lecture du paysage.

Ce site, présentant un large panorama sur la commune et son contexte pyrénéen a permis à Agnès Legendre, paysagiste et directrice du CAUE 09, d'expliquer la formation du paysage par une approche géologique et la manière dont l'homme s'est ensuite implanté sur ce socle pour y développer ses activités d'habitat, d'agriculture, d'industrie et de déplacement. Elle a également tracé le lien entre les éléments plus naturels du paysage et la trame verte et bleue en montrant les cartographies du SRCE.

Les participants se sont exprimés sur leur "vécu" et leur "perçu". Dans ce secteur très rural, la plus-value du contexte paysager et de la trame verte et bleue apportée au territoire est incontestable.

De retour en salle, Julien Vergne de l'ANA a présenté à l'aide d'un diaporama les fonctions écologiques de la trame verte et bleue. Il a abordé également les objectifs du SRCE (réduire la fragmentation des habitats, permettre le déplacement des espèces, préserver les services rendus par la biodiversité, s'adapter au changement climatique) et la façon de le décliner dans les documents d'urbanisme. Il a également informé les participants de l'intégration de ce schéma dans un document global plus large : le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Bruno Augé, urbaniste au CAUE 09 a ensuite développé, en s'appuyant sur un diaporama, le PLUi en tant que projet global et les outils disponibles pour traduire la trame verte et bleue : le zonage et le règlement, les OAP (Orientation d'aménagement et de programmation), les emplacements réservés et la protection des éléments du paysage...

Les participants ont ensuite mis en situation ces différents éléments au travers d'une maquette et d'un jeu de rôle très instructif animé par Julien Vergne.



3

Après un buffet de produits locaux, l'après-midi a été consacré à une visite du village. Celle-ci a permis de zoomer sur des éléments de la trame verte et bleue : l'Hers et ses berges, les jardins villageois, les prairies à l'interface avec l'urbanisation, les canaux d'amenée d'eau aux anciennes forges et usines intégrées au tissu urbain. A l'aide des cartographies des anciens PLU, deux sites potentiels d'extension urbaine ont été présentés aux participants. Les enjeux paysagers et naturalistes ont été au centre des débats qui se sont engagés in situ.

De retour en salle, les participants répartis en deux groupes, ont eu à imaginer, à l'aide des plans du PLU, la conception d'une OAP.

Chacun d'eux s'est dirigé vers deux propositions complètement différentes :

- le premier groupe a privilégié la densification et la conception d'une OAP sur un secteur de la commune affiché en U (zone urbaine) abandonnant l'extension urbaine prévue au PLU. L'OAP prévoit la reconstitution de la trame verte en position centrale du secteur par la création d'un jardin et d'une voirie traversante permettant de mettre le quartier en relation directe avec un équipement public.

- le deuxième groupe a conçu une OAP sur le secteur d'extension urbaine en conservant et valorisant un ruisseau existant, en gérant des éléments de densité et en créant une voirie d'accès plus directe à la route départementale.

Ces deux propositions ont fait l'objet d'une restitution qui a permis à l'ensemble des participants de partager leurs points de vue.



1

« PROPOS CHOISIS » OU TÉMOIGNAGE

« Nous sommes au début du diagnostic de notre PLUi et donc à la recherche de toutes les informations possibles.

Ce que nous avons vu ce matin nous le connaissons mais sans vraiment en prendre la dimension. C'est nouveau pour nous cette façon de gérer l'urbanisme. Il y a en France des endroits où le problème de la TVB est très prégnant et source de difficulté pour la prendre en compte.

Nous avons chez nous une TVB très présente et que l'on connaît. C'est plus facile de l'appréhender car on vit avec elle. Il faudra probablement juste la préserver dans notre territoire. C'est différent dans les secteurs plus urbains où il faudra recréer la TVB. »

Dominique Déom, maire de Roquefort les Cascades, Vice-Président de la communauté de commune du Pays d'Olmès.



2



3

[BILAN]

La journée a rassemblé 17 élus et techniciens.

Ils ont particulièrement apprécié son déroulement et la richesse des échanges. Les retours ont mis en avant la prise de conscience de la proximité quotidienne des éléments abordés et de leur complexité.

Les travaux en atelier sur la maquette et les applications concrètes proposées sur les plans de zonage ont permis de se confronter aux problématiques de préservation, de valorisation et de projet d'aménagement urbain.



4

1. Observation d'un ancien canal d'amenée d'eau en bordure de voirie
2. Comparaison entre le plan de zonage du PLU et les éléments de la TVB présents
3. Observation de la rivière «Hers»
4. Exercice de zonage et de conception d'une OAP

[SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENTS]

Aborder la trame verte et bleue par le prisme du paysage s'est avéré intéressant pour les participants car cela permet de définir concrètement des concepts qui peuvent paraître ardu au départ. Ainsi, la trame verte et bleue observée dans le détail et en extérieur n'a pas été perçue comme une contrainte mais bien comme un élément majeur de biodiversité et d'aménité, non seulement à préserver mais également à utiliser comme composante d'un projet.

Le travail sur la maquette a permis de mettre les stagiaires en situation d'acteur et de leur faire prendre conscience des problèmes rencontrés au quotidien par la faune, la flore et l'eau suite à des aménagements peu respectueux de l'environnement.

La démarche s'est révélée efficace et a permis de confirmer que les notions se transmettent mieux à travers le terrain, les échanges et la participation collective.

L'association d'apports théoriques, de visites de terrain et d'exercices pratiques et concrets mobilise beaucoup d'implication et de réflexions de la part des participants, cette dynamique est très agréable pour les organisateurs.

[SUITES À DONNER]

Cette journée est reproductible sur d'autres territoires. Elle peut s'intégrer dans le cycle de formation des élus de l'association des maires.

L'ensemble des échanges a été filmé et est à valoriser sur les sites internet des partenaires et les réseaux sociaux.



1

1. Atelier sur l'OAP
2. et 3. Deux approches différentes de l'OAP réalisées par les participants



EN SAVOIR +

LIENS UTILES

- » <http://www.trameverteetbleue.fr/>
- » <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-r2017.html>
- » Paysage et trame verte et bleue : <http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/groupe-echange-tvb/paysage-trame-verte-bleue-deux-politiques-au-service-meme-bien-commun>
- » Trame verte et bleue et documents d'urbanisme, guide méthodologique : http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/trame_verte_et_bleue_et_documents_durbanisme_-_guide_methodologique.pdf

CONTACTS

- » CAUE de l'Ariège : Agnès Legendre, paysagiste / Bruno Augé, urbaniste, 05 34 09 78 30
- » Association des Naturalistes de l'Ariège : Julien Vergne, environnementaliste, 05 61 65 80 54

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Occitanie

Rédaction : Agnès LEGENDRE CAUE de l'Ariège

Date : Janvier 2018

Crédits photos : CAUE de l'Ariège - Mise en page : CAUE de l'Ariège